

# REUNION DU 09/11/2007

**Présents :** *JL.Pleneveaux, E.Ardiet, D.Therby, R.Hurbain, C.Dognin, P.Vankemmel, S.Biausque, D.Subtil, MF.Lubeth, P.Debodinance, D.Hubert, B.Bailleux*

1- compte rendu des journées fédé a Macon

2- redirection du site : (E.Ardiet)

titre « **cerclenord.com** »

coût 15 euros

mise a jour du listing par mail ++

liens CNGOF, Réseaux, GEN, etc..

enquêtes diverses

3- enquête Fédé/CNGOF

- postes libres assistants et PH disponible sur le site collègue – agof

- enquête chir gyneco

- enquête postes attribués/pourvus dans le plan périnatalité ?

4- PREMEVA (D.Subtil)

les labos 6% de plus

10000 dépistages la 1ere année

inclusions 30%, 75 par mois

prescription sur l'ordonnance de déclaration de grossesse : « dépistage premeva »

méthode « Pleneveaux » :

- prescription et autoprélèvement (kit remis) lors de l'écho T1,

- motiver et sensibiliser les internes pour les inclusions

5- RHOPHILAC :

??

si pas fait a 28 SA rattrapage ultérieur possible

pb des RAI refaits et forcément positifs ....

6- évaluation de la mesure de la nuque foetale

sur le site du CFEF

en région ? avec l'URMEL (contact B.Dalage) – thèse de Sophie Bressan

rôle des réseaux +++

formation des PH

pas encore d'obligation de résultat

la prescription de l'HT21 valide le résultat de l'écho !!

sujet d'EPP individuel au sein des établissements

7- Dossier régional

information sur l'implication des Conseils Généraux pour financer et distribuer

Le Copyright : indispensable pour que les « professionnels » gardent la main et que la forme et la structure du Dossier soient respectées

C'est le Cercle qui est propriétaire du Dossier et attribue les droits d'impression :

actuellement à DESSAINT et aux imprimeries des Conseil Généraux du PdC et du Nord

Prévision de 60000 Dossiers environ si tout le monde joue le jeu

#### 8- informatisation du Dossier

- pb de la double saisie, du stockage, du partage des informations, de la durée des supports
- expériences :

de Montpellier : en fait ils gardent un dossier papier

d'Arras : seulement dossier gyneco qui est scanné puis remis à la patiente

- le pb est plus compliqué pour le dossier obstétrical qui reste la propriété de la patiente mais doit être archivé dans l'établissement (copies ?)

- la SHAM serait d'accord sur le principe du dossier scanné

- utiliser les logiciels qui existent

- gain en personnel d'archivage !!

prochaines réunions date à fixer

réfléchir a une rotation entre les établissements : Arras , Boulogne, Lens, Douai ..